

Enlèvement, rançon, et extorsion (KR&E)

Tirez votre épingle du jeu dans un marché de l'assurance saturé et trouvez ce dont vous avez besoin grâce à ce guide sur l'Avantage AIG

- Vous mettre en relation avec des chefs de file de classe mondiale dans le domaine de l'assurance en cas d'enlèvement, de demande de rançon et d'extorsion (KR&E)
- Mettre en évidence les principaux éléments de différenciation de l'assurance KR&E d'AIG
- Fournit des exemples d'avantages liés à l'assurance KR&E d'AIG pour les courtiers et les clients
- Démontre pourquoi nous occupons une position de chef de file sur le marché de l'assurance KR&E



L'avantage AIG

Grande expérience en matière de réclamations

- S'appuie sur plus de 40 années d'expérience en matière de gestion de crise et de sinistres dans le monde entier pour répondre aux besoins spécifiques des clients au sujet de la couverture et des réclamations en cas KR&E
- Met à disposition plus de 200 experts en sinistres à travers le monde parlant les langues locales et comprenant les lois, les coutumes et les cultures locales afin d'aider les courtiers ainsi que leurs clients
- Étend les couvertures dans 60 pays grâce à un accord de partenariat autour des sinistres et de la souscription afin de répondre aux risques émergents auxquels sont confrontés les clients

L'ATOUT AIG

L'important portefeuille d'AIG en ce qui concerne l'assurance KR&E ainsi que ses nombreuses relations de longue date avec les courtiers et les clients sont sous-tendus par l'expertise d'AIG et son expérience en matière de sinistres.

Gestion innovante de crise

- Adapte les couvertures des clients de manière à les protéger contre un large éventail de menaces à la sécurité dans les secteurs à haut risque tels que l'énergie, les mines, le transport maritime, les multinationales, les ONG, etc.
- Offre aux clients une application gratuite d'assistance pendant les déplacements (AIG Travel Assistance), un portail en ligne GlobalWatch sur les risques de sécurité et un accès à une ligne d'assistance téléphonique 24 h/24, 7 j/7 afin de leur permettre de bénéficier des meilleurs services de prévention et de réponses aux crises mondiales
- S'appuie sur de vastes ressources d'éducation et de formation préventives pour aider les clients, en particulier les plus petits, à se prémunir contre les menaces émergentes

L'ATOUT AIG

Les couvertures KR&E, la technologie, la formation et l'éducation d'AIG permettent de prévenir les problèmes auxquels sont confrontés les clients avant que ceux-ci ne se produisent.

Expertise locale et portée mondiale

- Met à disposition le personnel d'AIG chargé d'apporter des solutions face aux crises dans les bureaux du monde entier afin de fournir aux clients une connaissance et une expertise du marché local
- Emploie une des plus grande équipe d'intervention de l'industrie, répartie dans 16 centres stratégiques à travers le monde entier, pour répondre dans les meilleurs délais aux besoins des clients de différents secteurs de l'industrie, quel que soit l'environnement opérationnel
- Permet aux clients d'accéder aux services d'expert-conseil en prévention de crise de Crisis24 et R3 Continuum, y compris les évaluations des menaces et de la vulnérabilité

L'ATOUT AIG

La portée mondiale d'AIG lui permet de soutenir ses clients grâce à sa connaissance et son expertise du marché local dans plusieurs pays et juridictions.

Expertise bien établie en matière de gestion des crises KR&E au niveau mondial

Services d'expert-conseil en prévention de crise de Crisis24

Plus de 200 professionnels de l'assurance KR&E réactifs dans le monde entier

Enlèvement, rançon, et extorsion (KR&E)

Pourquoi AIG

Expertise locale et portée mondiale

PROBLÈME: Vous avez une importante activité commerciale et une main-d'œuvre composée de personnels locaux et d'expatriés dans un pays où la situation politique est très instable.

AVANT L'ÉVÉNEMENT: AIG fournit un rapport détaillé sur les protocoles d'escalade, des conseils pour sécuriser les actifs de l'entreprise, des conseils pour protéger votre équipe, une liste d'équipement en cas d'évacuation, des lieux de refuge sûrs pour les ressortissants locaux, des informations sur les expatriés pour votre entreprise d'intervention en cas d'évacuation, des rapports réguliers sur l'évolution de la situation dans le pays, et une mise à jour sur l'évolution de la situation.

PENDANT ET APRÈS L'ÉVÉNEMENT: AIG vous apporte son soutien par le biais de son centre d'opérations d'urgence, une aide pour l'évacuation et à la réinstallation en toute sécurité de tous les expatriés et des ressortissants locaux, un traitement médical, un soutien familial au besoin, mais aussi une aide à la gestion de crise et à la communication.

L'ATOUT AIG

AIG fournit un éventail complet de plans et d'actions en temps de crise pour aider à sécuriser les personnes et les biens des clients à l'étranger.

Grande expérience en matière de réclamations

PROBLÈME: Vous organisez une conférence dans une ville européenne regroupant des participants du monde entier lorsque survient une attaque terroriste.

AVANT L'ÉVÉNEMENT: AIG fournit des informations sur les menaces qui pèsent sur le pays, la ville et l'industrie, des conseils de sécurité détaillés aux voyageurs au sujet des déplacements, des hôtels, de la ville et de l'événement, des conseils de sécurité physique selon l'ampleur l'événement.

PENDANT ET APRÈS L'ÉVÉNEMENT: AIG va: apporter son aide par le biais de notre centre d'opérations d'urgence, envoyer des consultants en interventions sur votre site ou celui de votre équipe de gestion de crise, vous aider à recenser l'ensemble du personnel et des participants à l'événement, assurer la liaison avec les services d'urgence locaux, aider à la communication de crise, aider à la liaison avec les familles après des événements traumatisants, encadrer les victimes après l'incident.

L'ATOUT AIG

La planification de crise d'AIG, les protocoles et le soutien des professionnels en réclamations aide les clients à se remettre des événements de crise.

Gestion innovante de crise

PROBLÈME: Votre PDG est en déplacement dans une autre province lorsqu'il reçoit un appel de détresse de son partenaire qui pense être suivi.

AVANT L'ÉVÉNEMENT: AIG va: identifier les personnes très en vue qui peuvent attirer l'attention, par exemple le PDG, fournir un plan de conseils de sécurité pour les voyages et des conseils à l'équipe de direction, fournir un plan de crise, y compris des conseils pour les voyageurs solitaires et leurs personnes à charge, proposer des orientations pour gérer les employés mécontents ainsi qu'une gestion appropriée des informations personnelles.

PENDANT ET APRÈS L'ÉVÉNEMENT: AIG va: appeler le partenaire immédiatement et après avoir reçu l'alerte du PDG, se rendre sur place pour assurer la sécurité du partenaire et le rassurer, informer les forces de l'ordre locales, donner au partenaire une formation complète de sensibilisation à la surveillance.

L'ATOUT AIG

Les protocoles innovants d'AIG en matière de gestion de crise permettent de garantir la sécurité des personnes en vue et celle de leurs familles.

Qu'est-ce que l'assurance en cas d'enlèvement, rançon, et extorsion (KR&E) ?

L'assurance KR&E d'AIG offre une couverture primaire et excédentaire à travers le monde entier en cas d'enlèvement, extorsion, détention abusive, détournement, menace, disparition, rapatriement politique et enlèvement «éclair» des personnes morales, leurs assurés et les familles fortunées.

Des avenants supplémentaires sont offerts pour les agressions (tireur actif et violence sur le lieu de travail), les enlèvements d'enfants, les prises d'otages, la valeur des produits, les pertes d'exploitation et le harcèlement. La couverture comprend un accès 24 h/24, 7 j/7 aux meilleurs fournisseurs de services de prévention de crises mondiales et d'intervention en cas de survenu de celles-ci.

Appétit étendu pour le risque, y compris dans les secteurs à haut risque tels que l'énergie et les mines, le secteur maritime, les multinationales, les organisations caritatives et les ONG.

En savoir plus : www.aig.ca/fr/kidnap-ransom

Les scénarios décrits ici sont présentés uniquement à titre d'exemple. La couverture dépend des circonstances de chaque cas et les termes, conditions et exclusions dépendent de chaque police individuelle. Toute personne intéressée par le(s) produit (s) ci-dessus est invitée à demander une copie de la police elle-même pour une description de la portée et les limites de la couverture.

American International Group, Inc. (AIG) est un chef de file mondial en matière de compagnie d'assurance. Les compagnies membres d'AIG fournissent une large gamme d'assurances dommages, d'assurances vie, de solutions de retraite et d'autres services financiers à des clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces diverses offres comprennent des produits et des services qui aident les entreprises et les particuliers à protéger leurs actifs, à gérer les risques et à sécuriser leur retraite.

Les actions ordinaires d'AIG sont cotées à la Bourse de New York.

Pour plus d'informations sur AIG, visitez www.aig.com | YouTube : www.youtube.com/aig | Twitter : @AIGinsurance www.twitter.com/AIGinsurance | LinkedIn : www.linkedin.com/company/aig. Ces références contenant des informations supplémentaires sur AIG ont été fournies à titre de commodité, et les informations contenues sur ces sites Web ne sont pas intégrées dans le présent document par renvoi.

AIG est le nom commercial des activités mondiales d'assurance dommages, vie et retraite, et d'assurance générale de la American International Group, Inc. La Compagnie d'assurance AIG du Canada est le souscripteur agréé des produits d'assurance commerciale et individuelle d'AIG au Canada. La couverture peut ne pas être offerte dans toutes les provinces et tous les territoires et est assujettie au libellé de la police. Les produits et services ne relevant pas de l'assurance peuvent être fournis par des tiers indépendants. Le logo AIG et AIG sont des marques commerciales de la American International Group, Inc. utilisées sous licence par la Compagnie d'assurance AIG du Canada. Pour plus d'informations sur AIG Canada, veuillez consulter le site www.aig.ca

© 2023 American International Group, Inc. Tous droits réservés.